

INSCRIPTION A L'ECOLE DU MERCREDI 2020 – 2021

NOM de l'enfant : Prénom de l'enfant :

Classe : CP CE1 CE2 CM1 CM2 Ecole :

Voici les modalités de cette nouvelle organisation pour la première période :

- Mon enfant participera à une seule activité proposée dans le cadre de l'école du mercredi pour la période 1, qui se déroulera un mercredi sur deux.
- Mon enfant choisit une activité : culturelle **OU** sportive

Voici le tableau des activités possibles en fonction de l'école et du niveau de votre enfant (propositions en fonction des effectifs actuels) : **Attention une seule case à cocher.**

ECOLE PUBLIQUE		ECOLE PRIVEE	
CP - CE1	CE2 – CM1 – CM2	CP – CE1	CE2 – CM1 – CM2
<input type="checkbox"/> Arts martiaux	<input type="checkbox"/> Basket	<input type="checkbox"/> Arts martiaux	<input type="checkbox"/> Basket
<input type="checkbox"/> Jeux de société	<input type="checkbox"/> Foot	<input type="checkbox"/> Jeux de société	<input type="checkbox"/> Foot
<input type="checkbox"/> Musique	<input type="checkbox"/> Multimédia	<input type="checkbox"/> Musique	<input type="checkbox"/> Multimédia
	<input type="checkbox"/> Musique		<input type="checkbox"/> Musique

- La tarification sera adaptée à la situation :

(Les factures sont envoyées via le trésor public, comme pour le restaurant scolaire)

TABLEAU DE TARIFICATION PLAN MERCREDI			
P1 (du 25/11 au 13/01)	*T1 (QF <= 6600)	*T2 (QF <= 8800)	*T3 (QF > à 8800)
	Inscription 1 atelier	Inscription 1 atelier	Inscription 1 atelier
1 enfant inscrit	3€	4€	5€
A partir de 2 enfants de la même fratrie	2€/enfant	3€/enfant	4€/enfant
Enfant inscrit au centre de loisirs AFRV	Aucune participation financière si votre enfant est inscrit <u>tous les mercredis du trimestre.</u>		
	- Pour 1 activité : le matin ou à la journée		

RETARDS – tarifs inchangés	*T1 (QF <= 6600)	*T2 (QF <= 8800)	*T3 (QF > à 8800)
1 enfant inscrit	15 €	20 €	20 €
A partir de 2 enfants de la même fratrie	13,5 €/enfant	18€/enfant	18€/enfant

**Pour définir votre quotient (T1, T2 ou T3), il suffit de regarder sur votre dernier avis d'imposition votre revenu d'impôt brut global et de le diviser par le nombre de parts.*

J'ai bien noté que :

- mon enfant s'engage à être présent aux jours réservés, pour la période choisie.
- l'inscription à l'école du mercredi vaut acceptation du règlement intérieur.

Eléments obligatoires à fournir par la famille :

- Fiche sanitaire Avis d'impôts PAI (si nécessaire)

FICHE RENSEIGNEMENT FAMILLE
ECOLE DU MERCREDI - ANNEE 2020/2021

ENFANT

NOM ET PRENOM DE L'ENFANT :

DATE DE NAISSANCE :

ADRESSE :

.....

RESPONSABLE LEGAL

PERE

MERE

TUTEUR

SITUATION FAMILIALE : Mariés Pacsés Vie maritale Séparés Divorcés Seul Veuve/Veuf

NOM ET PRENOM DU RESPONSABLE LEGAL :

ADRESSE.....

.....

Tél. domicile : Portable.....

Tél professionnel : Mail* :

ALLOCATIONS FAMILIALES : Caisse de : N° allocataire*

Date de naissance du responsable légal* :

N° Sécurité Sociale* Caisse de

NOM DE VOTRE ASSURANCE*

N°DU CONTRAT ASSURANCE* :

AUTORISATIONS*

Je soussigné(e), responsable légal de l'enfant, déclare avoir pris connaissance du règlement intérieur de l'école du mercredi.

De plus, j'autorise ou pas (si accord cocher la ou les cases) :

Prise de photos, vidéo, pouvant être diffusées par la commune, la presse ou les ateliers photos médias.

Mon enfant est inscrit au centre de loisirs, le mercredi, il sera pris en charge et raccompagné au centre par un animateur

Occasionnellement

Tous les mercredis

J'autorise mon enfant à partir seul après l'école du mercredi à 11h30.

Je viens le chercher (parents) à 11h30.

J'autorise une tierce personne à récupérer mon enfant à 11h30.

Inscrivez les personnes autorisées à récupérer votre enfant, et la relation (frère, sœur, grand parent, ...) :

.....

.....

* Informations obligatoires

SIGNATURE DU RESPONSABLE LEGAL